



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

E/CN.17/1996/IDC/1  
UNCTAD/LLDC/IDC/1  
14 février 1996

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
Groupe de haut niveau sur  
les pays en développement insulaires  
22-23 avril 1996  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ordre du jour provisoire et annotations

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Election du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Examen de l'activité et des problèmes des pays en développement insulaires, en particulier dans le secteur du commerce extérieur
4. Libéralisation du commerce et mondialisation : questions et problèmes fondamentaux intéressant les pays en développement insulaires
5. Incidences de la libéralisation du commerce et de la mondialisation sur les perspectives en matière de spécialisation des pays en développement insulaires
6. Questions diverses
7. Adoption du rapport du Groupe de haut niveau sur les pays en développement insulaires

## II. ANNOTATIONS

### Introduction

Le Groupe de haut niveau sur les pays en développement insulaires est convoqué en application du paragraphe 7 de la résolution 49/100 de l'Assemblée générale, du 19 décembre 1994. Il est chargé d'étudier les problèmes que rencontrent les pays en développement insulaires, en particulier dans le secteur du commerce extérieur, et d'aider la Commission du développement durable à examiner la mise en oeuvre du Programme d'action convenu à la Conférence de la Barbade. Le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement est invité à organiser la réunion du Groupe en coopération avec le Département de la coordination des politiques et du développement durable. Le Groupe est composé de représentants de diverses régions - Caraïbes, océan Pacifique, océan Atlantique et océan Indien - ainsi que de représentants d'organisations internationales et intergouvernementales compétentes. Les résultats de ses travaux seront soumis à la Commission du développement durable à sa quatrième session, prévue à New York du 18 avril au 3 mai 1996.

### Point 1 : Election du bureau

1. Le Groupe voudra sans doute élire un président et un vice-président/rapporteur.

### Point 2 : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire figurant dans la section I plus haut a été établi par le secrétariat de la CNUCED à partir du mandat confié au Groupe dans la résolution de l'Assemblée générale, en tenant compte des actuelles questions critiques relatives au commerce international et de leurs incidences sur l'activité et les perspectives commerciales des pays en développement insulaires.

3. Concernant l'organisation des travaux de la réunion de deux jours du Groupe, il est proposé ce qui suit. Il y aura deux séances par jour, une le matin et une l'après-midi, avec des services d'interprétation dans toutes les langues. Après avoir adopté son ordre du jour dans la matinée du 22 avril, le Groupe pourrait consacrer le reste de la journée à un échange de vues sur les questions relatives aux points 3 à 5 de l'ordre du jour. Les conclusions et recommandations du Groupe seraient examinées dans la matinée du 23 avril, et adoptées dans l'après-midi du même jour.

### Point 3 : Examen de l'activité et des problèmes des pays en développement insulaires, en particulier dans le secteur du commerce extérieur

### Point 4 : Libéralisation du commerce et mondialisation : questions et problèmes fondamentaux intéressant les pays en développement insulaires

et

Point 5 : Incidences de la libéralisation du commerce et de la mondialisation sur les perspectives en matière de spécialisation des pays en développement insulaires

4. Pour l'examen de ces trois points, le Groupe sera saisi d'un document de base établi par le secrétariat de la CNUCED sur les problèmes de développement rencontrés par les pays en développement insulaires dans le contexte de la libéralisation du commerce et de la mondialisation (E/CN.17/1996/IDC/2 - UNCTAD/LLDC/IDC/2). On y trouvera tout d'abord un examen des besoins et des problèmes spéciaux de ces pays, en particulier dans le secteur du commerce extérieur, puis une analyse des principales caractéristiques de la libéralisation du commerce et de la mondialisation en ce qu'elles les intéressent. Y sont également étudiées les incidences de ces deux processus sur leur activité commerciale. Enfin, le document présente des conclusions générales et des recommandations d'action future visant à améliorer les perspectives en matière de commerce extérieur des pays en développement insulaires.

5. Seront en outre mis à la disposition du Groupe les documents d'information ci-après :

- Deux document régionaux, l'un sur les questions commerciales et les perspectives de développement concernant les pays en développement insulaires des Caraïbes (E/CN.17/1996/IDC/Misc.1 - UNCTAD/LLDC/IDC/Misc.1), l'autre intitulé "Trade issues and development prospects of island developing countries of the Pacific" (E/CN.17/1996/IDC/Misc.2 - UNCTAD/LLDC/IDC/Misc.2) (en anglais seulement). Etablis par deux consultants de la CNUCED, ils décrivent la situation et les besoins spécifiques des pays insulaires de ces deux régions dans le secteur du commerce;
- "Island Developing Countries: Trade issues and Sustainable Economic Development". Publié en anglais seulement, ce rapport (E/CN.17/1996/IDC/Misc.3 - UNCTAD/LLDC/IDC/Misc.3) est un répertoire général des travaux consacrés par la CNUCED à des questions relatives aux besoins et aux problèmes particuliers des pays en développement insulaires.

Point 6 : Questions diverses

Point 7 : Adoption du rapport du Groupe de haut niveau sur les pays en développement insulaires

-----